Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 11/03/2024

SAS SODIMAX E. LECLERC rappelle Haché de Boeuf



- Noms des modèles ou références concernés : **Haché de boeuf**
- Marque : **Stand Boucherie Trad**
- **Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 26/02/2024 et le 01/03/2024**
- Conditionnements : **En vrac au stand**
- Date début/fin de commercialisation : **du 26/02/2024 au 01/03/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Haché de boeuf vendu au stand boucherie traditionnelle**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E. LECLERC Pont-Sainte-Maxence**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listéria sur l'analyse du mois de février pour le steak haché de boeuf.**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 17 mars 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0344722777**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre